

Séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, tenue le 24^e jour du mois de septembre 2024 à compter de 19 h à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au 162, rue Saint-Jean Est à East Angus.

Membres	Nom	Catégorie	Présent		Absent
			Présentiel	Via TEAMS	
Administrateurs représentant les parents	Annie Hébert	Membre parent – District 1	X		
	Christopher Huard-Lamothe	Membre parent – District 2	X		
	Kim Rousseau	Membre parent – District 3	X		
	François Lessard	Membre parent – District 4			X
	Maxime Paradis	Membre parent – District 5	X		
Administrateurs représentant les membres du personnel	Alexandre Dumas	Membre du personnel enseignant	X		
	Cléo Guillemette	Membre du personnel professionnel non enseignant	X		
	Alexis Perrault	Membre du personnel de soutien	X		
	Martin Thériault	Directeur d'établissement d'enseignement	X		
	Luc Grandchamp	Membre du personnel d'encadrement	X		
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Carole Bourgault	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	X		
	Poste vacant	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	--	--	--
	Nadia Cloutier	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles		X	
	France Dumont	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	X		
	Daphnée Lebrun	Personne âgée de 18 à 35 ans	X		
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général	X		
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X		
	Julie Gabrielle Morin	Représentante du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général	X		
Invitée	Mélissa Francoeur	Directrice du service des ressources financières et matérielles	X		

1.

Constatation du quorum et ouverture de la séance

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le président souhaite la bienvenue aux membres.

2.

CA24-446 – Ordre du jour

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

Général
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance du CA
2. Ordre du jour
3. Procès-verbaux 3.1. Séance ordinaire du CA du 21 mai 2024 3.2. Séance extraordinaire du CA du 25 juin 2024 3.3. Séance extraordinaire du CA du 20 août 2024
Période de questions réservée au public
Points de décisions
4. Listes et actes d'établissements
5. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
6. Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires
7. Liste des services éducatifs dispensés par les centres FP & FGA
8. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves
9. <u>Plan quinquennal d'ajout d'espace</u> 9.1. École Saint-Luc – Projet d'ajout d'espace 9.2. Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Projet d'ajout d'espace 9.3. Centre FP de Coaticook – CRIFA – Projet d'ajout d'espace
10. Budget d'investissement 2024-2025
11. États des taxes dues par les propriétaires
12. Plan d'effectifs 2024-2025 – Personnel de soutien - Modifications 12.1. Personnel professionnel – Création d'un poste de conseiller pédagogique
13. Politique relative à l'usage d'alcool, de drogues et de médicaments sur les lieux de travail
14. Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs - Révision

Reddition de comptes
15. Rapport du directeur général
Points d'information
16. Comité d'engagement pour la réussite (CERÉ) – Composition – Mise à jour
17. Bilan du plan d'action PEVR 2023-2024
18. Plan d'action des services – présentation
19. <u>Synthèse des travaux 2023-2024</u> 19.1. Comité de gouvernance et d'éthique 19.2. Comité des ressources humaines 19.3. Comité de vérification
20. <u>Comptes rendus de rencontres</u> 20.1. Comité de vérification – 18 juin 2024 et 17 septembre 2024
21. Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Projet de construction d'une piscine - État de situation
22. Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone – dépôt des déclarations en vertu de l'article 12
Autres sujets
23. Comité de travail du 11 mars 2025 déplacé au 18 mars 2025
Période de questions réservée au public
Levée de la séance et prochaine séance
24. Levée de la séance
25. Prochaine séance : mardi 3 décembre 2024 à 19 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1

CA24-447 – Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du conseil d'administration du 21 mai 2024

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 21 mai 2024 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2

CA24-448 – Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du conseil d'administration du 25 juin 2024

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 25 juin 2024 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3

CA24-449 – Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du conseil d'administration du 20 août 2024

Considérant que les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

Sur la proposition de madame Daphnée Lebrun, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 20 août 2024 soit adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.

CA24-450 – Listes et actes d'établissement 2025-2026 - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la liste et actes d'établissement 2025-2026;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste et actes d'établissements 2025-2026, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, lesquels sont joints en annexe CA410-2024-2025-001 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.
CA24-451 – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'accepter le dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, lequel est joint en annexe CA410-2024-2025-002 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.
CA24-452 - Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, laquelle est jointe en annexe CA425-2024-2025-001 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.
CA24-453 - Liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste des services éducatifs dispensés par les centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, laquelle est jointe en annexe CA425-2024-2025-002 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.
CA24-454 - Règles relatives aux critères d'inscription des élèves - Consultation

Considérant les différentes dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* relatives aux règles relatives aux critères d'inscription des élèves;

Considérant les consultations à mener en conformité avec ces dispositions;

Sur la proposition de madame Cléo Guillemette, il est résolu d'accepter le dépôt des règles relatives aux critères d'inscription des élèves, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, lesquelles sont jointes en annexe CA425-2024-2025-003 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.
CA24-455 - Planification des besoins d'espaces 2024-2029

Considérant la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3) (LIP) qui impose un processus de consultation devant être tenu annuellement auprès des municipalités, villes et municipalités régionales de comté (MRC), s'il est nécessaire de présenter une ou des demandes d'ajout d'espace;

Considérant qu'une analyse complète des besoins d'ajout d'espace dans les différents secteurs du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons a été réalisée;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons doit présenter trois demandes d'ajout d'espace dans les prochains jours;

Considérant qu'il appartient au conseil d'administration d'adopter la Planification des besoins d'espace;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'adopter la Planification des besoins d'espace 2024-2029, telle que reproduite en annexe CA440-2024-2025-001 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1
CA24-456 - École Saint-Luc – Projet d'ajout d'espace

Considérant la Mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aux centres de services scolaires de soumettre des projets de construction ou d'agrandissement;

Considérant que l'école Saint-Luc ne possède actuellement pas suffisamment d'espace pour accueillir tous ses élèves à même ses locaux d'ici 5 ans selon les prévisions de clientèle;

Considérant la difficulté à procéder au redécoupage des bassins dans le secteur de l'école Saint-Luc;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'autoriser la direction du service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'espace pour l'école Saint-Luc, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la Mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », et ce, dès l'année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2

CA24-457 - Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Projet d'ajout d'espace

Considérant la Mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aux centres de services scolaires de soumettre des projets de construction ou d'agrandissement;

Considérant que la Polyvalente Louis-Saint-Laurent ne possède actuellement pas suffisamment d'espace pour accueillir tous ses élèves à même ses locaux d'ici 5 ans selon les prévisions de clientèle;

Sur la proposition de madame Cléo Guillemette, il est résolu d'autoriser la direction du service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'espace pour la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la Mesure 50511 intitulée « Ajout d'espace pour la formation générale », et ce, dès l'année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3

CA24-458 - Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA – Projet d'ajout d'espace

Considérant la Mesure 50512 intitulée « Ajout d'espace pour la formation professionnelle menant à un diplôme délivré par le ministre », produite par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que cette mesure permet aux centres de services scolaires de soumettre des projets de construction ou d'agrandissement;

Considérant que le Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA ne possède actuellement pas suffisamment d'espace pour accueillir tous ses élèves à même ses locaux selon les prévisions de clientèle;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu d'autoriser la direction du service des ressources financières et matérielles à déposer une demande d'ajout d'espace pour le Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA, auprès du ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la Mesure 50512 intitulée « Ajout d'espace pour la formation professionnelle menant à un diplôme délivré par le ministre », et ce, dès l'année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.

CA24-459 - Budget d'investissement 2024-2025

Considérant la liste des projets prioritaires recommandés;

Considérant le budget disponible à cette fin pour l'année 2024-2025;

Sur la proposition de monsieur Christopher Huard-Lamothe, il est résolu d'accepter la liste des projets prioritaires d'investissements pour l'année 2024-2025, telle que reproduite en annexe CA430-2024-2025-001 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.

CA24-460 - États des taxes dues par les propriétaires

Considérant les dispositions des articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'approuver l'état des taxes scolaires à recevoir au 9 septembre 2024, le tout selon le dossier soumis à la séance et faisant partie intégrante des présentes (CA430-2024-2025-002).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.

CA24-461 - Création de poste - Ouvrier d'entretien classe II - Poste du personnel de soutien - Régulier menant à la permanence – 38 h 45 min/sem. - École du Parchemin - Côté Collège

Considérant que l'école a subi un agrandissement;

Considérant que l'école a des besoins additionnels de conciergerie;

Considérant qu'une analyse approfondie de la routine de travail a été effectuée par le technicien en entretien ménager et qu'une recommandation d'ajout d'un poste de 38 h 45 min/sem. a été recommandée afin de répondre aux besoins;

Sur la proposition de madame France Dumont, il est résolu de créer le poste d'ouvrier d'entretien classe II à 38 h 45 min/sem. - régulier menant à la permanence pour l'école du Parchemin - Côté Collège et de modifier en conséquence le plan d'effectifs 2024-2025 du personnel de soutien – secteur général, adopté le 21 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA24-462 - Créations et abolitions de postes en entretien ménager –
École du Parchemin – Côté Couvent et Côté Collège**

Considérant l'agrandissement de l'école du Parchemin – Côté Collège;

Considérant la nécessité de revoir la planification des effectifs en entretien ménager à l'école du Parchemin – Côté Couvent et Côté Collège;

Considérant que la majorité des postes sont actuellement vacants, ce qui permet de revoir les jumelages des postes, afin de faciliter le recrutement en entretien ménager;

Sur la proposition de madame Daphnée Lebrun, il est résolu :

- a) de créer le poste d'ouvrier d'entretien classe II à 30 h 45 min/sem. - régulier menant à la permanence pour l'école du Parchemin - Côté Couvent et Côté Collège;
- b) de créer le poste de concierge classe II à 17 h 30 min/sem. – régulier ne menant pas à la permanence pour le siège social;
- c) d'abolir le poste d'ouvrier d'entretien classe II à 30 h 45 min/sem. pour l'école du Parchemin – Côté Collège et siège social;
- d) d'abolir le poste d'ouvrier d'entretien classe II à 17 h 30 min/sem. pour l'école du Parchemin – Côté Couvent;
- e) de modifier en conséquence le plan d'effectifs 2024-2025 du personnel de soutien – secteur général, adopté le 21 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.1

**CA24-463 - Création de poste - Conseiller pédagogique en mathématiques et sciences –
Poste professionnel - Régulier temps plein – 35 h/sem. - Service de l'enseignement**

Considérant que le ministère a fait un ajout de 86 000 \$ dans la Mesure 15002;

Considérant que cet ajout est octroyé pour un conseiller pédagogique afin de soutenir le renforcement de l'enseignement de la mathématique, de la science et de la technologie dédiés à la formation et à l'accompagnement du personnel enseignant dans le développement de pratiques d'enseignement reconnues efficaces par la recherche à l'enseignement primaire et secondaire;

Sur la proposition de madame Daphnée Lebrun, il est résolu de créer un poste de conseiller pédagogique en mathématiques et en sciences - régulier à temps plein – 35 h/sem. au service de l'enseignement et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel professionnel 2024-2025, adopté le 21 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.

CA24-464 - Politique relative à l'usage d'alcool, de drogues et de médicaments sur les lieux de travail

Considérant la nécessité de modifier la Politique relative à l'usage d'alcool, de drogues et de médicaments sur les lieux de travail;

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'adopter la Politique relative à l'usage d'alcool, de drogues et de médicaments sur les lieux de travail, jointe en annexe CA435-2024-2025-002 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.

CA24-465 - Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs - Révision

Considérant les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* nécessitant une révision du Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs en vigueur au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant les travaux tenus avec le comité de gouvernance et d'éthique ainsi que les recommandations en découlant;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu :

- a) d'adopter pour consultation le Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs, joint en annexe CA415-2024-2025-001 du présent procès-verbal;
- b) de mandater la secrétaire générale pour procéder aux consultations requises, en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.

Rapport du directeur général

Un tableau-synthèse des décisions prises par le directeur général est présenté aux membres pour leur information, lequel est joint en annexe CA410-2024-2025-003 du présent procès-verbal.

Points d'information

16.

Comité d'engagement pour la réussite (CERÉ) – Composition – Mise à jour

La mise à jour de la liste des membres est déposée aux membres pour leur information.

17.

Bilan du plan d'action PEVR 2023-2024

Le directeur général présente le bilan du plan d'action du PEVR 2023-2024.

18.

Plan d'action des services - présentation

Le directeur général présente le plan d'action des services.

19.

Synthèses des travaux 2023-2024

Les synthèses des travaux 2023-2024 des comités de gouvernance et d'éthique, des ressources humaines et de vérification sont déposées aux membres pour leur information.

20.

Comptes rendus de rencontres – Comité de vérification – 18 juin 2024 et 17 septembre 2024

Le président de ce comité fait une synthèse des travaux en cours.

21.

Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Projet de construction d'une piscine – État de situation

Le directeur général fait le point sur l'avancement du projet de construction d'une piscine à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent.

22

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

Les déclarations prévues à l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* sont déposées et jointes en annexe CA410-2024-2025-004 du présent procès-verbal.

Autres sujets

23.

Comité de travail du 11 mars 2025 déplacé au 18 mars 2025

Le directeur général informe les membres que le comité de travail du 11 mars 2025 est déplacé au 18 mars 2025.

Période de questions réservée au public

N/A

24.

Levée de la séance

À 21 h, sur la proposition de madame Cléo Guillemette, la séance est levée.

25.

Prochaine séance

Le mardi 3 décembre 2024 à 19 h.

M. Maxime Paradis, président

Me Annie Garon, secrétaire générale